



Résiliation protection juridique de ma banque non souscrite!

Par **chantiana**, le **01/04/2009** à **14:47**

Bonjour, j'ai reçu un courrier fin 2008 comme quoi on me prélevait tout les mois sur mon compte de l'argent pour payer une protection juridique de ma banque. Or je n'ai jamais souscrit cette assurance, je n'ai rien signé rien demandé. Sur les conseil de ma banque qui me dit ne rien pouvoir faire, j'ai envoyé une lettre recommandée de résiliation a ce service. Mais en regardant mes comptes je vois qu'on me débite toujours. J'ai bien la solution de faire opposition mais je dois payé pour ça et je ne veux pas payer ça en plus, alor que j'ai rien demandé! Comment faire et a qui m'adresser pour résilier et me faire rembourser ?

Cordialement
Chantiana